



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING
SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES
ET PATRIMOINE
DFCPAJI_2026_0232

Défense devant le Tribunal Administratif
suite au recours pour excès de pouvoir
contre une décision implicite de rejet de
demande de communication de
documents administratifs concernant le
157 rue des Piats

Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°7 du 28 mars 2026 portant application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'arrêté de délégation de fonctions et de signature de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Conseiller délégué auprès du Maire, n°2026-115 du 28 mars 2026,

Considérant que le 10 mai 2026, Monsieur Yazid KHIAR a intenté devant le Tribunal Administratif de Lille un recours en annulation d'une décision implicite de la Ville rejetant sa demande de communication du procès-verbal de constatation du SCHS relatif au 157 rue des Piats – instance 2605191.

Il convient de défendre à l'action intentée contre la Ville.

DECIDONS

- de défendre à l'action intentée par Monsieur Yazid KHIAR contre la Ville devant le Tribunal Administratif de Lille, sans ministère d'avocat.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion obligatoire du Conseil Municipal.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le **08 SEP. 2026**

Envoyée en Préfecture le 08/09/2026

Publiée sur le site internet de la Ville le

Par délégation du Maire

Jean-Marie VUYLSTEKER

Conseiller délégué auprès du Maire en
charge notamment des Affaires Juridiques

